

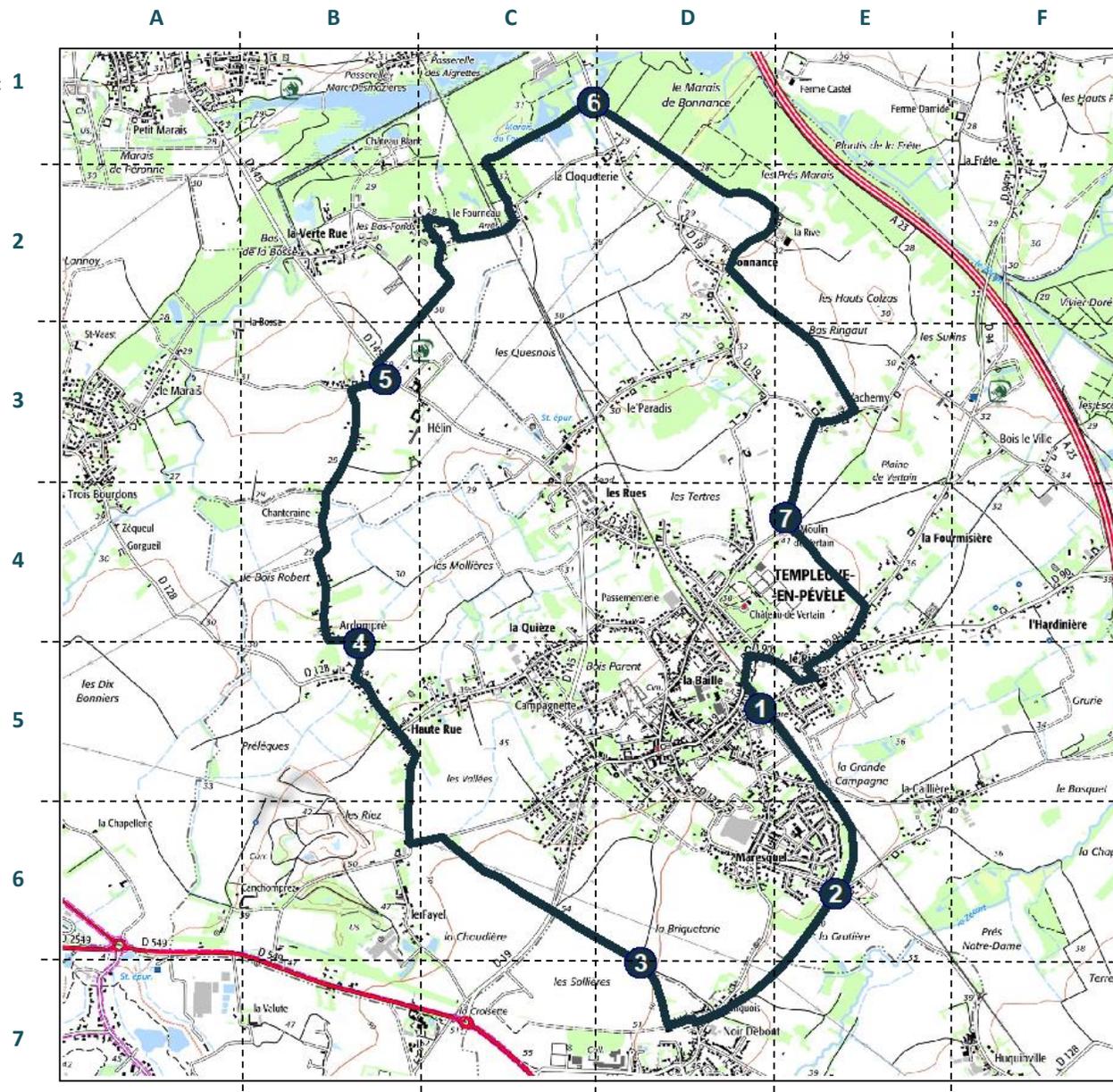
# Circuit du Moulin de Vertain

(13 Km 400 - 2 h 30)

Départ : 7 Place de la Gare TEMPLEUVE

1. De la gare, empruntez le chemin piétonnier. Traverser la RD 128.
2. Poursuivez sur la voie verte de la Pévèle. Au bout, continuez sur la route le long des habitations et du bâtiment d'usine. Puis suivez le premier chemin à droite.
3. Continuez tout droit, traversez la RD 19 et poursuivez à travers champ. A la rue du Fayel, prenez à gauche puis à droite la rue haute. A l'intersection suivante, continuez votre descente. Tournez ensuite à droite sur la rue d'Ardompré.
4. Prenez à gauche et suivez la rue principale sur 1300 m. La rue devient rue de la Chantereine. A l'intersection, prenez à droite.
5. Avant la route, engagez vous à gauche sur le sentier enherbé et récupérez en face le chemin rectiligne à travers champs. Attention ce chemin privé d'Association Foncière de Remembrement fait l'objet d'une convention d'autorisation de passage. Par votre comportement, permettez sa pérennité. Après un coude à gauche, vous longez une zone de vergers. A la route, virez à droite. Après la voie ferrée et avant le n° 22, empruntez à gauche le sentier à l'entrée duquel se dresse un calvaire. Suivez ce chemin sur 900 m, passez la barrière – que vous refermerez derrière vous – et aboutissez sur la RD 19.
6. Cheminez un court instant à droite sur le bas côté puis oblique à gauche sur le chemin – prudence en traversant. Le chemin longe bois et prairies et rejoint le hameau de La Rive. Continuez à droite le long des bâtiments de ferme, prenez la rue à gauche. 75 m plus loin, engagez vous à gauche entre les habitations. Il s'agit d'un ancien chemin pavé qui mène en ligne droite au hameau de Wachemy. Allez à droite puis prenez le premier chemin à gauche. Ces pavés conduisent au moulin de Vertain.
7. Prenez à gauche pour passer au pied du moulin et continuez tout droit. Au bout du chemin, empruntez à droite le bas côté de la route sur 350 m. Prenez à gauche la rue du Zécart, à droite la rue du Riez puis à gauche

la rue de Roubaix. Traversez la voie ferrée et reprenez à gauche le chemin piétonnier pour retrouver votre point de départ.





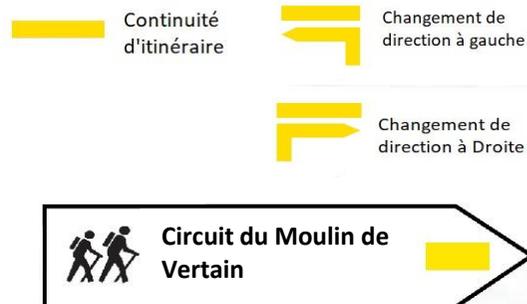
## Circuit du Moulin de Vertain

(13 Km 400 - 2 h 30)

Départ : 7 Place de la Gare TEMPLEUVE

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



### **Avis du Randonneur :**

*Balade accessible toute l'année à la découverte de la campagne templeuvoise. La gare sert de point de départ. En période de pluie, les chemins agricoles et en bordure de zones humides nécessitent le port de chaussures étanches. Meilleure période d'avril à octobre. Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>